L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 26 JUILLFT 1887.

PETITES ANNONCES.

PERDU ou volé—De l'habitation de H. V. Bayhi paroisse St Bernard, trois milles plus bas que les Abattoirs, une mule bate, yeux chétains, hanches élevées, deux blessures sur le dos causées par la selle; aussi, un petit cheval, couleur souris foncée, une mule mexicaine—une raie noire sur le dos s'étendant à la queue—ces mules viennent d'avoir leurs oreilles taillées. 19 juil—3f en 10 jours.

A LOUER.

A LOUER—Maison double neuve, cinq chambres de fil chaque côté, dix piastres le côté : rue Prieur entre Columbus et Laharpe. 20 juil—7f

A VENDRE.

A VENDRE—Pour cause de retraite des affaires du propriétaire, une boulangerie à la Baie St-Louis, Miss., établie depuis trente-cinq ans et faisant de bonnes affaires. Pour renseignements, s'adresser à Mme D. Magnon, Baie St Louis. 26 juillet—7f

A VENDRE—A très bas prix, la belle résidence formant l'encoignure Levée et Avenue Jourdan. Vaste emplacement, magnifiques ombrages. S'adresser sur les lieux. 17 juil—2 sem

A vendre à Biloxi—Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal. 17 juil—2 sem.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Paolo Corvaja.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 21.741—Division C—Attendu que John O. B. Rose a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Paolo Corvaja, et ordonné avis se est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
23 juil—23.27.31

Succession de Boyd Robinson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 21.749—Division C—Attendu que Mme Jane Robinson, veuve de Boyd Robinson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Boyd Robinson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
23 juil—23.27.31

Succession de Frank Lacamera.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8409—Division A—Attendu que Gabriel Villere administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Frank Lacamera, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
17 juillet—17 22 26

Succession de M. Meriens, veuve de Peter Jensen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 21.745—Division C—Attendu que Gabriel Villere administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Meta Meriens veuve de Peter Jensen, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
23 juil—23.27.31.

Succession de Paul Hypolite Dejoie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21.671—Division B—Attendu que Mme Ellen Dejoie a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration datives dans la succession de feu Paul Hypolite Dejoie décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dit jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
22 juillet—22 27 31

Succession de Francis Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21.140—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les jours suivant la présente notification, les raisons en vertu pour lesquelles le compte final présenté par Daniel Sullivan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 juil—21 26 30

Succession de Samuel Friedlander et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 17.363 Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours suivant la présente notification, les raisons en vertu pour lesquelles le compte final présenté par Max Dinkelspiel et Julius Friedlander, exécuteurs testamentaires et administrateurs de la succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 juil—21 26 30

Succession de Justin Lamazon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 21.301—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les jours qui suivront la présente notification, les raisons en vertu pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Justin Lamazon, commune et tutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 juil—19 23 28

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans—Dans l'affaire de l'insolvabilité de J. P. Sarrazin Sons & Co.—No 19.019—Division D—Ordre de Cour—La présente pétition étant présentée comme demandant la nomination d'un curateur à l'insolvabilité de J. P. Sarrazin Sons & Co. soit convoquée après avis légal et ordonné que tous les créanciers de la dite société se réunissent et se déclarent quelles sont les dispositions de la vente ou l'administration de l'actif restant dans l'insolvabilité, la dite réunion devant avoir lieu par devant R. C. Stockton notaire à son bureau, No 6 rue Carondelet, en cette ville, et conformément à la loi.
Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1887.
S. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
6 juil—5f au 8 août

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868 dans un but de charité et pour aider au développement de l'endroit public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Semestriels qui lieu tous les six mois (Juin et Décembre).

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont bien lieu avec la plus grande honnêteté, a plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

Grand Tirage à Numéro Simple,

— A —

MARDI, 9 AOUT 1887.

GROS LOT: $150,000

AVIS.—Billets $10 seulement,

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS :

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 ... de	50,000..	50,000
1 Lot de	20,000..	20,000
2 Lots de	10,000..	20,000
4 Lots de	5,000..	20,000
20 Lots de	1,000..	20,000
50 Lots de	500	25,000
100 Lots de	300..	30,000
200 Lots de	200..	40,000
500 Lots de	100..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION :

100 Lots d'approximation	$300..	$30,000
100	200..	20,000
100	100..	10,000
1000	50..	50,000
2,179 Lots s'élevant à		$525,000

1° Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou chèque de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par 1 Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

RAPPELEZ VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Rappelez vous donc des combinaisons et des dates suivantes.

NOUVELLE-ORLEANS,

GRAND TIRAGE MENSUEL

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nile-Oréans.

Bureau No 33 rue du Camp.

DOUZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1886 :

Primes sur risques d'incendie	$ 99.705 12	
" de rivières	3.386 55	
" maritimes	3.427 90	
	$106.532 57	
A ajouter primes non acquises pour 1885	29.613 70	
	$136.146 27	
A déduire :		
Pertes d'incendie	$40.505 97	
Pertes de rivières	2.084 50	
Pertes maritimes	2.252 95	
Réfaction	12.071 41	
Réassurances	10.070 71	
Primes non acquises	6.802 79	
Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer bureau, Gratifications, Salaires, Bureaux, Corps de patrouille, etc., moins escompte et intérêts	16.349 52	
	$87.127 85	
Réservé pour pertes non réglées	$49.018 42	
	$3.431 56	
Intérêt dû sur le 1er juillet 1886	7.307 23	
Intérêt et dividendes déclarés ici	15.313 31	
Réservé pour primes non acquises de 1886	22.950 42	
	$49.008 42	

La Compagnie possède l'actif suivant :

Billets d'action	$4.918 23
Prêts sur nantissement et hypothèque	162.749 29
Billets à ordre	5.336 56
Propriétés foncières	15.000 00
Argent comptant et argent en banque	69.304 94
Primes en voie de collection	39.465 89
Meubles de bureau, divers	4.448 58
	$301.223 44

PASSIF.

Capital	$150.000 00
Réserve pour pertes non réglées	3.431 56
Intérêt et dividendes	24.948 53
Réserve pour primes non acquises	
Fonds de réserve et surplus	122.848 35
	$301.223 44

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nile-Orléans.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 19e jour de janvier 1887.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1887.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, savoir, savoir :
DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur la capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.
VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes, avant août.
F. MARES, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

J. ALEXANDER, LEON BERTOLI,
H. H. BIERHORST, PHILL BECK,
PETER BLAISE, P. EGAN,
H. ELLERMAN, JNO. FITZPATRICK,
C. T. GAUCHE, CHAS HEMARD,
A. H. ISAACSON, I. N. MARKS,
A. A. MAGINNIS, WASH. MARKS,
T. PRUDHOMME, A. H. SIEWERD,
OTTO THOMAS, JNO. EVERETT.
25 janv—Mar Jan—1 mois

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mlle Léonie Lopretère.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 20,681—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Toulouse, désigné par la lettre B sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté du 21 décembre 1858, et annexé à un acte passé pardevant A. Boudousquié, ancien notaire en cette ville, le vingt-deuxième jour de janvier, mil huit cent cinquante huit, d'après lequel plan dédit terrain mesure dix-neuf pieds six pouces et deux lignes de façade sur St-Louis, sur cent seize pieds neuf pouces de largeur à l'arrière; borné sur le côté de la rue Royale par le terrain C, et sur le côté de la rue Bourbon, par le terrain A.

Ensemble avec quatre-vingt-dix actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachés et appartenant à la propriété. Saisie en cette affaire.

Conditions—Comptant pour payer la réclamation de la demanderesse : La somme de cinq cent quarante dollars, montant du prêt avec dix pour cent d'intérêt par an à partir du 1er octobre 1881; de plus la somme de mille quatre-vingts dollars, montant des contributions sur lesdites actions du capital avec huit pour cent par an d'intérêt sur cent quatre-vingts dollars, à partir du 1er décembre 1881; et cent quatre-vingts dollars à partir du 1er décembre 1882, et huit pour cent par an d'intérêt sur cent quatre-vingts dollars à partir du 1er décembre 1883; et huit pour cent par an d'intérêt sur cent quatre-vingts dollars, à partir du 1er décembre 1884, et huit pour cent par an d'intérêt sur cent quatre-vingts dollars à partir du 1er décembre 1885; et huit pour cent par an d'intérêt sur cent quatre-vingts dollars à partir du 1er décembre 1886, et tous les frais de procès et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.

L'acquéreur en sus entre assumera le reste de la dette du capital, savoir : la somme de sept mille vingt dollars, la propriété restant spécialement hypothéquée comme garantie de la dette; l'acquéreur en outre assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane pour lesdites quatre-vingts actions du capital; le reste, s'il y en a, du prix d'adjudication, comptant.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26juil—2 9 16 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Joséphine Andrews vs. Mlle Virginia Deria.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 21,656—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 16 août 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux lots de terre dans le faubourg Washington, dans le troisième district de cette ville, l'un borné par les rues St-Ferdinand, Claiborne (maintenant Royale), Pressé et Moreau (maintenant Chartres) désignés par les numéros un et deux sur un plan particulier fait par R. Surgi, anciennement ingénieur civil, le 18 juillet 1840, et borné par les rues du Champ d'Asile (maintenant Bourgogne), Union et Amour (maintenant Rampart), faisant partie des numéros 232 et 233 d'un plan général de la dite banlieue. Le dit terrain mesurant une des dimensions de quatre-vingts pieds (mesure française) du côté des rues des François et Bourgogne; et mesure vingt pieds de la rue des Français sur les profondeurs suivantes, du côté de la rue Bourgogne, premièrement : trente neuf pieds deux pouces et vingt pieds de la, formant un angle droit, huit pieds six pouces et deux lignes, et une profondeur, plus loin, de cinquante huit pieds sept pouces et deux lignes; et du côté de la rue des Français, trente neuf pouces, cinquante trois pieds; de là, devant à angle droit, trois pieds, avec une autre largeur de quarante-sept pieds six pouces et sept lignes à l'arrière; limite qui mesure quinze pieds quatre pouces de largeur, le tout mesure américaine.

Etant la même propriété que Jacob Sauderesse acquise par acte de Rodolphe Lapeyle Bienvenue, par acte pardevant Paul Emile Théard, notaire, daté du 28 juillet 1880 et enregistré au Bureau des Annoutions, dans le livre 112, page 636.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
Etant la même propriété que Jacob Sauderesse acquise par acte de Rodolphe Lapeyle Bienvenue, notaire en date du 31 octobre 1879.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 juil—26 août 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Caroline Beal, veuve de Andrew Thomas, vs William Braun.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21 628—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le dix jour d'août 1887, à 11 heures A. M., dans le bureau de l'Huissier du dit petitionnaire, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ou morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, borné par les rues St André, Caronde let Batonne et Leluche et mesurant environ soixante huit pieds deux pouces et sept lignes de façade sur Baton ne sur une profondeur et façade sur St Andre de deux cents quatre vingt dix pieds. Le dit terrain est composé de parties des terrains No vingt et vingt neuf sur un plan déposé chez Jacques Fenn, notaire en cette ville comme le plan No vingt neuf, propriété achetée par William Braun de Frederic et de la dame Rosalie Lopez, épouse Fréric, par un acte passé pardevant C. E. Stringer, notaire le vingt huitieme jour du mois d'avril 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 juillet—26—août 2 9 16 23 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Grocerie, Vins, Liqueurs, Installations, etc.

Mme M. C. Rathbone vs Brady & Holland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 21,534—En vertu d'un writ de saisie exécutoire à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la ligne inférieure du Parc de Ville (Upper City Park) sur une profondeur de cent trente six pieds six pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, à partir du 1er décembre 1884, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante dix piastres à partir du 1er décembre 1885, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante dix piastres à partir du 1er décembre 1886, ensemble avec la somme de quinze piastres, et les frais de procès et de la vente, les taxes d'Etat et de ville dues sur ladite propriété.

L'acquéreur en outre assumera la dette (stock debt) des dites quatre-vingts actions s'élevant à six mille deux cent quarante piastres ou à soixante dix-huit piastres par action due sur chaque action. L'acquéreur assumera toutes les obligations incombant à un actionnaire de la Banque des Citoyens pour les dites actions, ainsi que les détermine la charte et les lois. Le propriété sera spécialement hypothéquée pour garantir le paiement de la dette hypothécaire (stock mortgage debt) et le reliquat, s'il en reste, du prix de l'adjudication sera réglé comptant.

Etant la même propriété portant les numéros municipaux 255 et 257 du chemin du Bayou dans les carrés dites Nos 174 et 175 bornes par les rues Villiers, Esplanade et Robertson et le Chemin du Bayou.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
13 juil—13 20 27—3 6 13 20

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un placement rémunérateur,
La maison de choix à double corps de logis.
Nos 73 et 75 rue Liberté.

Succession de MME ELLEN MONAGHAN
Femme décédée de Patrick Joseph Everett.

No. 19,902—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNER—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No. 17 rue Carondelet—SAMEDI, 13 août 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 juillet 1887, il sera vendu à l'enchère publique la propriété de valeur ci-après, à savoir :

La maison en bois à double corps de logis à deux étages Nos 73 et 75 rue Liberté.

Dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Franklin, Commune et Gravier, désigné comme lot No 1 et mesurant 39 pieds 1 pouce et 11 lignes de front à la rue Liberté sur 127 pieds 1 pouce et 1 ligne de profondeur et face à une allée 11 pieds 8 pouces de large, qui borne le dit lot sur la ligne de côté vers la rue Gravier. Le voisinage et jouissance de la propriété commandent une bonne place de location qui paient.

Conditions, comptant—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues durant 1887, et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew Hore, Jr., notaire.
15 juil—13 20 30—août 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Paul Surgi, administrateur, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,622—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI 30 juillet 1887, à 10 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, savoir :

A mon entrepôt rue Ste-Anne entre Royale et Chartres.

Un lot de jerseys, jaquettes noires, manteaux wraps et autres marchandises mérinos, gants, porte-monnaies, rubans, bas pour dames et demoiselles, élastiques, dentelle, boutons etc., etc. le tout actuellement dans un inventaire enregistré dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Et syndic dans l'affaire ci-dessus.
19 juil—19 23 27 30

VENTE DE SYNDIC PROVISOIRE

Chocolat, cacao, Worcester Sauce, Phosphate sur bet, savon, etc.

—Aussi—

Coffre fort et meubles de bureau

Daniel Browne vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 21,650. —En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, il sera vendu MARDI le 2 août, à 10 heures du matin, au Bureau de l'Huissier soussigné, rue Carondelet, en cette ville, comme le plus Noumchi neuf, propriété achetée par William Braun de Frederic et de la dame Rosalie Lopez, épouse Frederic, par un acte passé pardevant C. E. Stringer, notaire le vingt huitieme jour du mois d'avril 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 juillet—26—août 2 9 16 23 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Jerseys, Manteaux, Etoffes de mode, etc., etc.

W. M. Mayewski vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19 310—En vertu d'un ordre de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI 30 juillet 1887, à 10 heures A. M. de la propriété ci après décrite, savoir :

A mon entrepôt rue Ste-Anne entre Royale et Chartres.

Un lot de jerseys, jaquettes noires, manteaux wraps et autres marchandises mérinos, gants, porte-monnaies, rubans, bas pour dames et demoiselles, élastiques, dentelle, boutons etc., etc. le tout actuellement dans un inventaire enregistré dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Et syndic dans l'affaire ci-dessus.
19 juil—19 23 27 30

VENTE DE SYNDIC PROVISOIRE

Chocolat, cacao, Worcester Sauce, Phosphate sur bet, savon, etc.

—Aussi—

Coffre fort et meubles de bureau

Daniel Browne vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 21,650. —En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, il sera vendu MARDI le 2 août, à 10 heures du matin, au Bureau de l'Huissier soussigné, rue Carondelet, en cette ville, comme le plus Noumchi neuf, propriété achetée par William Braun de Frederic et de la dame Rosalie Lopez, épouse Frederic, par un acte passé pardevant C. E. Stringer, notaire le vingt huitieme jour du mois d'avril 1883.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions : Comptant pour payer la réclamation de la demanderesse, savoir : La somme de huit cent dollars portant 10 pour cent d'intérêt par an à partir du 1er avril 1877, et en outre la somme de mille trente cinq piastres avec huit pour cent d'intérêt par an sur trente sept piastres et cinquante sous à partir du 1er juillet 1876 et huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres à partir du 1er décembre 1881, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres à partir du 1er décembre 1882 et huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres à partir du 1er décembre 1883; et huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres à partir du 1er décembre 1884; et huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres à partir du 30 décembre 1885; et huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres à partir du 1er décembre 1886, ensemble avec la somme de quinze piastres et les frais de procès et de la vente, les taxes d'Etat et de ville dues sur ladite propriété.

Frédéric Lopez, contre ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 19,879—Division E.

En vertu d'un ordre de vente en date du 20 juillet 1887 à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, décrétant la vente d'une moitié indivise d'intérêts des créanciers de l'insolvable ci-dessus dans la propriété ci-après décrite.

Ci-après, savoir :

Deux lots de terre dans le faubourg Washington, dans le troisième district de cette ville, l'îlet borné par les rues St-Ferdinand, Claiborne (maintenant Royale), Pressé et Moreau (maintenant Chartres) désignés par les numéros un et deux sur un plan particulier fait par R. Surgi, anciennement ingénieur civil, le 18 juillet 1840, et borné par les rues du Champ d'Asile (maintenant Bourgogne), Union et Amour (maintenant Rampart), faisant partie des numéros 232 et 233 d'un plan général de la dite banlieue. Le dit terrain mesurant une des dimensions de quatre-vingts pieds (mesure française) du côté des rues des François et Bourgogne; et mesure vingt pieds de la rue des Français sur les profondeurs suivantes, du côté de la rue Bourgogne, premièrement : trente neuf pieds deux pouces et vingt pieds de la, formant un angle droit, huit pieds six pouces et deux lignes, et une profondeur, plus loin, de cinquante huit pieds sept pouces et deux lignes; et du côté de la rue des Français, trente neuf pouces, cinquante trois pieds; de là, devant à angle droit, trois pieds, avec une autre largeur de quarante-sept pieds six pouces et sept lignes à l'arrière; limite qui mesure quinze pieds quatre pouces de largeur, le tout mesure américaine.

Etant la même propriété que Jacob Sauderesse acquise par acte de Rodolphe Lapeyle Bienvenue, par acte pardevant Paul Emile Théard, notaire, daté du 28 juillet 1880 et enregistré au Bureau des Annoutions, dans le livre 112, page 636.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
Etant la même propriété que Jacob Sauderesse acquise par acte de Rodolphe Lapeyle Bienvenue, notaire en date du 31 octobre 1879.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22 juillet—22 27 30—août 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Patrick Bean vs. Lizzie Gordon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,405—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le 10 août 1887, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite savoir :

Deux certains terrains situés dans le Sixième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Laurel Lesseps et Livaudais (Constance aujourd'hui désignée par les lettres H et I sur un plan de Louis H. Pilie soumis par de la ville sous la date du 23 février 1881, et annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville sous la date du 23 avril 1884. Les dits terrains sont contigus les uns aux autres et mesurent chacun sur le dit plan, trente pieds pour cent moins, de façade sur Valmont, trente pieds, plus ou moins de large sur l'arrière sur une profondeur égale et uniforme entre lignes parallèles de cent vingt quatre pieds. Les dits terrains prennent naissance à vingt deux pieds et demi de la ligne de la Rue Jerseys et Huit et Neuf ainsi que le tout indiqué sur un plan annexé de Louis H. Pilie. Les dits terrains joignent du côté de la propriété de la rue Constance nommé tout ou autrement appartenant à Benoit.

En outre avec tous les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés dans la Première District de cette ville, borné par les rues Annunciation, (ci-devant Jersey), Austerlitz, Général Taylor et Claiborne, mesurant 52 pieds, 6 pouces de façade rue Austerlitz, commençant à un point à 52 pieds du coin des rues Austerlitz et Annunciation, sur une profondeur de trente mesure américaine. Les améliorations consistent en un cottage en bois à un étage, ayant quatre chambres, hâtisses de dépendance, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887, en outre de son enchère.

Acte de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 juil—24, 31—août 7, 14, 21, 27.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Bernard Jeager.

A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 27 août 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" daté du 18 juillet 1887, Dossier No 21,092, pour le compte de la succession de Bernard Jeager, à l'encan, il sera vendu :

Un morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet No 151 (nouveau plan) borné par les rues Annonciation, (ci-devant Jersey), Austerlitz, Général Taylor et Claiborne, mesurant 52 pieds, 6 pouces de façade rue Austerlitz, commençant à un point à 52 pieds du coin des rues Austerlitz et Annonciation, sur une profondeur de trente mesure américaine. Les améliorations consistent en un cottage en bois à un étage, ayant quatre chambres, bâtisses de dépendance, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887, en outre de son enchère.

Acte de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 juil—24, 31—août 7, 14, 21, 27.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur, MERCREDI, 10 août 1887, à la Bourse d'Encan Arcade, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, lancé le 9 juillet, 1887, dans l'affaire intitulée : La concession de H. M. et L. M. Hyams. No 339 du dossier de la dite Cour, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite :

Un morceau de terre dans la paroisse d'Iberville, étant le No 57 comté 11, rangé 10 est, comptant 160 24-100 acres.

Conditions—Comptant sur les lieux.

L'acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire, aux frais de l'acquéreur.
10 juillet—10, 17, 24, 31—Août—6.10.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Sixième District.

Succession de Jean Marien Rey, décédé.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Dossier No 19,941.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur, Bureaux No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, 6 août 1887, à midi à la bourse d'encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" en date du 24 juin 1887, Dossier No 19,941, pour le compte de la succession de Jean Marien Rey, décédé, à l'encan il sera vendu—

Dix terrains de valeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dryades, Bacchus (anjourd'hui Baronne), Marengo et Constantinople, et désignés par les Nos de 1 à 5 inclusivement et de 18 à 22 inclusivement. Les dits terrains de 1 à 5 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Marengo, sur 120 pieds de profondeur. Le terrain No 1 forme le coin des rues Marengo et Baronne. Les Nos de 18 à 22 inclusivement se touchent et mesurent chacun 30 pieds de façade à la rue Constantinople, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le No 22 forme le coin des rues Constantinople et Baronne, et d'après un plan de Stewart et Hoffman,